

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 5031/128

Objet:

Annexe

Expédié le

A M^o. Kimmé

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, du tableau qui

fait l'objet de votre lettre du 4. 11. 1887.
Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de cette acquisition, la
somme de mille francs.

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M^o. Kimmé,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Callean de Prunghel

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de l'ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du

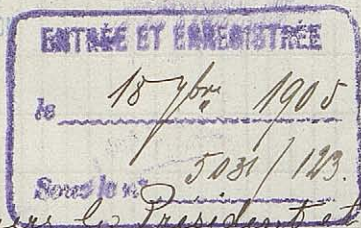
Bruxelles, le

28 Septembre 1905

Otto Haeremé

OTTO HENNE
23, PLACE DU GRAND-SABLO
BRUXELLES

Bruxelles le 16 Septbr. 1905



Messieurs le Président et Membres de la
Commission Directrice des Musées Royaux
Bruxelles.

Messieurs,

J'ai bien reçu la lettre N° 5031/123 de
Mr. le Secrétaire de la Commission.

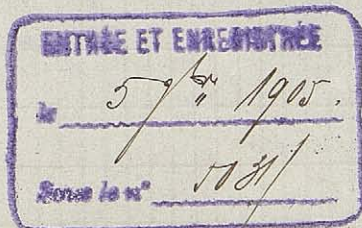
Je ne puis accepter le prix qui m'est offert
pour le tableau de Breughel, par la bonne
raison qu'un habitant de Bruxelles m'en
offre 3000 frs. à prix égal je serais tout
disposé à le laisser au Musée.

Voilà, je vous prie me faire connaître
votre décision à cet égard et agréer Messieurs
l'expression de ma parfaite considération

O. Henne

Bruxelles le 4 Septbr. 1905

OTTO HENNE
29, PLACE DU GRAND-SABLOX
BRUXELLES



1100

Messieurs le Président & Membres de
la Commission Directrice des Musées Royaux
Bruxelles.

Messieurs,

7 J'ai l'honneur de vous présenter un
tableau de Pierre Breughel signé en toutes
lettres à gauche caché par le cocher: prix frs. 4500.
Veuillez, Messieurs, agréer mes civilités
les plus distinguées

O. Henne